

Communiqué et visuels à télécharger directement sur le site [dedietrich-thermique.fr/rubrique/presse/presse-grand-public](http://dedietrich-thermique.fr/rubrique/presse/presse-grand-public)

## LA NOUVELLE GAMME DE CHAUDIÈRES FIOUL NEOVO, PERFORMANCES ÉNERGÉTIQUES ET CONFORMITÉ GARANTIES

De Dietrich, acteur majeur de l'efficacité énergétique, présente NeOvo, sa nouvelle gamme de chaudières fioul aux performances optimisées et conformes aux directives Eco-conception et Étiquetage énergétique.



La gamme NeOvo bénéficie des avantages de technologies de pointe avec un modèle fioul à condensation (NeOvo Condens) et un modèle fioul basse température (NeOvo EcoNox). Ces solutions, pour chauffage seul ou avec ballon intégré (110 ou 160 litres) pour la production d'eau chaude sanitaire, font partie de l'offre de produits Eco-Solutions, garantissant hautes performances énergétiques, respect de l'environnement et confort d'utilisation.

Grâce aux performances éprouvées de la condensation, la chaudière NeOvo Condens atteint **une classe énergétique A** (pour le chauffage). Cette solution éligible au crédit d'impôt offre de nombreux avantages :

- un nouveau condenseur céramique à haute conductivité thermique ;
- une pompe modulante à haute efficacité énergétique, conforme aux directives ;
- un rendement à charge partielle (30 %) jusqu'à 101,5 %.

NeOvo EcoNox est la seule chaudière basse température du marché à être équipée d'un brûleur fioul conforme à la directive Éco-conception. Les atouts du brûleur permettent au modèle NeOvo EcoNox de bénéficier d'une classe B pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire. La chaudière se distingue par :

- un corps de chauffe en fonte eutectique® avec circuit à trois parcours de fumées d'une puissance de 22 à 46 kW ;
- de faibles émissions de polluants ;
- un rendement à charge partielle jusqu'à 97,3 % ;

### UNE RÉGULATION OPTIMALE



La gamme de chaudières fioul NeOvo est équipée d'un tableau de commande B-Control ou IniControl. Ils permettent également de contrôler la température de chauffage et d'eau chaude sanitaire en fonction de la température extérieure pour une consommation maîtrisée.

Elle sera bientôt proposée en modèle hybride combiné avec une solution énergie renouvelable (pompe à chaleur) pour encore plus de performances et d'économies d'énergie.

### La Directive Étiquetage énergétique

Avec l'entrée en vigueur le 26 septembre 2015 de la Directive Étiquetage énergétique, tous les équipements de chauffage et d'eau chaude sanitaire disposent désormais d'une étiquette énergie, d'une notice de montage et d'utilisation avec la fiche produit présentant les caractéristiques techniques (classe énergétique, puissance, rendement saisonnier...).

Les informations sur les nouvelles directives européennes sont disponibles sur le site dédié [ecosolutions.dedietrich-thermique.fr](http://ecosolutions.dedietrich-thermique.fr). Il propose également plusieurs services : simulation des besoins de chauffage et d'eau chaude sanitaire, édition des étiquettes énergie, téléchargement et impression des fiches produits, géolocalisation de l'installateur le plus proche...